



PROJET EDUCATIF DES ETABLISSEMENTS DES DOMINICAINES DU SAINT-ESPRIT

Dans leurs établissements scolaires, les Dominicaines du Saint-Esprit dispensent une éducation catholique qui, grâce à une formation spirituelle, intellectuelle et affective, entend favoriser la croissance des élèves vers la sainteté et leur engagement au service de leurs frères.

1. L'APPORT SPECIFIQUE DE LA VIE CONSACREE.

Les établissements dirigés par les Dominicaines du Saint-Esprit offrent à leurs élèves un lieu de croissance humaine et spirituelle qui bénéficie de la présence et de l'expérience de la vie consacrée : en voyant le témoignage de vies données au Christ et à l'Église, les élèves apprennent à se mettre à l'école du Seigneur et se préparent à répondre généreusement à leur vocation propre.

Par le don désintéressé de leur personne, de leurs compétences et de leur temps, les Sœurs expriment auprès de leurs élèves la maternité spirituelle de l'Église ; toujours présentes dans l'établissement, elles sont disponibles pour travailler à la croissance de chaque élève et au bien de l'ensemble. Dans leur apostolat scolaire, elles se fondent sur l'expérience éducative de leur Institut fondé en 1943¹.

Menant la vie commune et appelées à vivre dans l'unanimité « d'une seule âme et d'un seul cœur » (Ac.4, 32), elles s'appliquent à déployer dans leurs établissements la spiritualité de communion. Avec l'ensemble de l'équipe pédagogique, elles mettent la diversité des dons au service de l'unité dans la charité, en veillant à cultiver l'esprit de membre au sein de ce corps que constitue l'école.

Les Sœurs font appel à des enseignants laïcs adhérant au projet éducatif et à des prêtres qui interviennent régulièrement. Elles vivent ainsi la complémentarité des états de vie dans l'Église, conscientes que « les diverses vocations sont au service de la croissance du Corps du Christ et de sa mission dans le monde »².

2. L'AMOUR DU CHRIST ET DE L'ÉGLISE.

La source et la finalité de l'éducation qu'offrent les Dominicaines du Saint-Esprit est inséparablement l'amour du Christ et de l'Église.

La méditation des Saintes Écritures, l'initiation à la prière tant liturgique que personnelle et la proposition des sacrements permettent la découverte du Christ et de son amour dans l'Église, et l'approfondissement de la vie intérieure, en vue de former des « disciples missionnaires »³.

¹ Congrégation pour l'Éducation Catholique, *Les personnes consacrées et leur mission dans l'école*, 28 octobre 2002, n°24-25

² Ibidem, n°21

³ Pape François, *Evangelii gaudium*, n°120.

L'appartenance à l'Église se concrétise dans une formation fondée sur l'enseignement du Magistère, que les élèves apprennent à connaître et à recevoir avec la docilité de l'intelligence éclairée par la foi. La participation des établissements à la vie de l'Église universelle et leur insertion dans l'Église locale sont l'objet d'une attention toute particulière, afin de donner aux élèves l'amour de l'Église et de leur apprendre l'obéissance au Saint-Père et aux Pasteurs.

Pour être authentique, l'éducation catholique doit être intégrale, c'est-à-dire "promouvoir tout homme et tout l'homme"⁴. C'est pourquoi dans leurs établissements et selon l'esprit de leurs origines, les Dominicaines du Saint-Esprit veulent donner une place de choix aux enfants confrontés à une situation de pauvreté quelle qu'elle soit. Au sein des activités scolaires, elles travaillent à faire grandir chaque élève dans toutes les dimensions de sa personne, conformément à l'anthropologie chrétienne.

3. LE CHARISME DOMINICAIN.

L'éducation inspirée par le charisme dominicain est une quête de la vérité dans un climat de liberté et d'amitié. Fondée sur une vision positive de l'enfant, elle cherche à lui donner le goût du vrai, du bien, du beau :

- **par la formation de l'intelligence** : confiants dans la capacité des élèves à saisir la vérité des choses, les professeurs s'appliquent à leur donner le goût de la vérité, une solide armature intellectuelle et une attitude réaliste. Dès les premières années de scolarité au contact du réel, ils mettent en place les bases utiles aux apprentissages fondamentaux ; les études humanistes, à la fois littéraires, scientifiques et philosophiques, sont favorisées pour que les élèves apprennent à exercer leur jugement et à s'exprimer avec clarté. À la lumière de l'Évangile, les élèves sont initiés à comprendre l'harmonie qui existe entre la foi et la raison, ces "deux ailes qui permettent à l'esprit humain de s'élever vers la contemplation de la vérité"⁵.
- **par la formation de la volonté et du cœur** : dans un climat de joie et de confiance, dans un esprit de simplicité, d'amitié et de service, les élèves apprennent à aimer ce qui est vrai, bon et beau, pour exercer leur liberté en connaissance de cause et se préparer à leurs responsabilités d'adultes. Une autorité bienveillante et ferme assure l'ordre et la paix, tout en laissant une large place à la diversité des tempéraments et à l'esprit d'initiative. L'initiation à la beauté est un complément nécessaire à l'apprentissage de la vérité ; les élèves développent leurs talents en participant à diverses activités : arts plastiques, chant, théâtre, concours d'éloquence...

⁴ Saint Paul VI, *Populorum progressio*, 26 mars 1967, n°14

⁵ Saint Jean-Paul II, *Fides et Ratio*, 14 septembre 1998.

4. DES ETABLISSEMENTS LIBRES ET INDEPENDANTS.

Les Dominicaines du Saint-Esprit se réservent à tous les niveaux le choix des professeurs, des méthodes pédagogiques, des programmes et des manuels, afin de mettre en œuvre leur projet pédagogique en conformité avec le caractère propre de leurs établissements qui se veulent libres et indépendants. Elles peuvent ainsi proposer un enseignement classique, structuré, chronologique, utiliser des méthodes d'apprentissage qui ont fait leurs preuves, garantir le volume horaire nécessaire dans les matières fondamentales et préserver l'enseignement des humanités. Elles profitent aussi des apports des neurosciences. Dans les programmes scolaires, elles veillent à intégrer le socle commun de compétences et de connaissances, mettent leurs élèves en mesure de passer avec un large succès les examens nationaux⁶ et de suivre avec aisance leurs études supérieures.

Un suivi personnalisé s'intéresse au bien de chaque élève, l'aide à progresser, à mieux s'organiser dans son travail et à appliquer les méthodes propres à chaque discipline.

L'école est un lieu complémentaire de la famille. Elle collabore avec les parents, premiers éducateurs de leurs enfants⁷, qui sont appelés à participer à la vie de l'établissement (engagement dans le bénévolat et présence aux événements de l'école : réunions, fêtes, cérémonies) et à apporter leur soutien aux professeurs. Le choix d'inscrire son enfant dans une école des Dominicaines du Saint-Esprit implique l'adhésion au projet éducatif et au projet pédagogique.

Les élèves apprennent aussi à mettre leurs richesses au service des autres à travers diverses rencontres (maisons de retraite, pèlerinages à Lourdes...) pour apporter aux personnes âgées ou handicapées le soutien d'une jeunesse vivante et gaie. Elles sont sensibilisées aux grandes questions de la société à l'occasion d'initiatives culturelles ou sociales, ainsi qu'à un sain respect de la nature par la formation à l'écologie intégrale.

⁶ En moyenne 100% de mentions au baccalauréat et 50% de mention TB à Saint-Pie X.

⁷ Cf. CEC 2223



LES ETABLISSEMENTS DES DOMINICAINES DU SAINT-ESPRIT : PRESENTATION

L'Institut des Dominicaines du Saint-Esprit est un Institut de droit pontifical, agrégé à l'Ordre de saint Dominique en 1943, à la demande de l'Abbé V.A. Berto, prêtre du diocèse de Vannes (1900-1968). Depuis ses origines, il souhaite aider les parents dans leur œuvre d'éducation, en prenant comme références fondamentales l'Évangile et les principes éducatifs que préconise l'Église catholique.

Actuellement quatre établissements en France sont dirigés par les Dominicaines du Saint-Esprit dans les diocèses de Vannes, Nanterre, Nantes et Saint-Dié, avec le soutien bienveillant des évêques du lieu. Elles assurent la tutelle d'un établissement du diocèse de Fréjus-Toulon.

- **À Saint-Cloud**, l'Institution Saint-Pie X comporte des classes de maternelle et un primaire (classes mixtes), un collège et un lycée (classes de filles).
<https://www.st-pie-x.dominicaines-du-saint-esprit.fr/>
- **À Pontcalec** dans le Morbihan, l'Institution Saint-Thomas d'Aquin est un internat pour les filles de la 6^{ème} à la Terminale.
<https://www.st-thomas.dominicaines-du-saint-esprit.fr/>
- **À Nantes**, l'Institution Sainte-Catherine de Sienne accueille des filles de la petite section à la 3^{ème}.
<https://www.ste-catherine.dominicaines-du-saint-esprit.fr/>
- **Près d'Épinal** dans les Vosges, l'Institution Saint-Dominique reçoit des élèves de la maternelle à la 3^{ème}, en externat ou en internat. Les classes de maternelle et de primaire sont mixtes.
<https://www.st-dominique.dominicaines-du-saint-esprit.fr/>
- **À Draguignan**, l'école Saint-Joseph est placée sous la tutelle des Dominicaines du Saint-Esprit. Elle comprend des classes (mixtes) de la petite section au CM2.
<https://www.saintjoseph.ovh/>

Ces établissements sont libres de tout contrat avec l'État, à l'exception des classes élémentaires de l'Institution Saint-Pie X à Saint-Cloud, actuellement sous contrat simple.